



Mairie de BENAIX  
Le Village  
09300 BENAIX  
Tél : 05.61.01.92.04  
[commune-benaix@orange.fr](mailto:commune-benaix@orange.fr)



## Compte rendu de la séance du 18 mai 2017

**Présents** : Monsieur BARRAU-HILLOT Jean, Monsieur DELEGLISE Michel, Mademoiselle MIQUEL Jessica, Madame AUSSEL Catherine, Monsieur CASTEILLA Bernard, Monsieur FLEMING Colin, Madame GOMEZ Claudine, Madame PONT Linda

**Absents excusés** : Monsieur DEVAUX Jean-François, Monsieur GABET Jean-Marc

**Absents** :

**Secrétaire de la séance:**

Jessica MIQUEL

### Ordre du jour:

- Approbation du Compte Rendu de la séance du 23 Mars 2017
- Liste préparatoire jury d'assises : Tirage au sort
- Indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor
- Dotations 2017
- Organisation de l'après midi du 27 Mai : "La Main de Morenci"
- Démission d'un Conseiller Municipal
- Préparation des Elections Législatives
- Projet de réhabilitation de l'ancienne grange du village.
- Travaux de voirie :
  - District du Pays des Pyrénées Cathares : Travaux sur la RD 210
  - Travaux sur les voies communales : Compte rendu de l'entretien avec Mr MORALES
- Questions diverses

### Approbation du Compte Rendu de la séance du 23 Mars 2017

Après lecture, voté à l'unanimité.

### Liste préparatoire jury d'assises : Tirage au sort

Après tirage au sort, Mr KERHINO Daniel a été désigné pour figurer sur la liste préparatoire des jurys d'assises 2018. Un courrier lui sera adressé par la Mairie pour l'en informer.

### Indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor

Mr le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de délibérer pour l'indemnité accordée au receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable à la municipalité.

Après exposé le Conseil Municipal approuve cette indemnité à l'unanimité des membres présents.

## **Dotations 2017**

Mr le Maire annonce au Conseil Municipal les chiffres publiés par la Direction Générales des Collectivités Locales concernant les dotations allouées aux communes. Il en résulte pour 2017 une baisse d'un montant de 683€ par rapport à 2016.

## **Organisation de l'après midi du 27 Mai : "La Main de Morenci"**

Mr le Maire annonce la programmation, en partenariat avec le Pays des Pyrénées Cathares, d'une après midi autour de "la Main de Morenci" roman de Mme TRICOIRE après la découverte de "la main" par Jean TRICOIRE, son époux. Il convient d'organiser un apéritif pour clôturer l'après midi.

Les conseillers se répartissent les tâches afin de préparer au mieux cet événement.

## **Démission d'un Conseiller Municipal**

Mr le Maire informe l'assemblée de la démission du Conseiller Municipal Mr VIDAL Patrick. Il donne lecture de la lettre reçue ainsi que de la réponse de la Mairie et du courrier pour informer la Préfecture.

## **Préparation des Elections Législatives**

Mr le Maire annonce aux Conseillers Municipaux la nécessité de s'organiser pour effectuer des tours de garde pour les scrutins du 11 et 18 juin prochain concernant les élections législatives.

Un planning est établi en fonction des disponibilités de chacun.

## **Projet de réhabilitation de l'ancienne grange du village.**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Mr RAMADOUR, architecte à Lavelanet, a établi des devis de réhabilitation de la grange de l'entrée du village en logement.

Au regard des chiffres annoncés pour le projet (150 201€ HT) il est décidé de faire les travaux par tranches sur plusieurs années. La 1ère étape sera de refaire l'hourdis et le mur de refend. Il convient pour cela de prévenir l'architecte et de faire établir des devis plus précis pour entamer les travaux.

## **Travaux de voirie :**

### ***District du Pays des Pyrénées Cathares : Travaux sur la RD 210***

Les services du Conseil Départemental ont averti la municipalité des travaux de voirie sur la RD 210. Ils se feront en deux temps avec une 1ère tranche de travaux prévus en septembre 2017.

### ***Travaux sur les voies communales : Compte rendu de l'entretien avec Mr MORALES***

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du devis reçu de Mr MORALES concernant les travaux de voirie sur le hameau de Bigot d'en bas. Le devis fait apparaître un estimatif de 7855€ HT avec une demande de subvention de DETR à hauteur de 30%. Il resterait un autofinancement de l'ordre de 7000€.

## **Questions diverses**

- Modification des statuts du SDE 09 : approuvé à l'unanimité.
- Conflit à JAMMAUD : Une plainte a été déposée aux services de l'Etat pour une construction de chenil non conforme aux règles d'urbanisme de la commune : Affaire à suivre.
- Infos de la Communauté de Communes : il va y avoir une baisse des allocations compensatrices pour le maintien des emplois du personnel du Syndicat de voirie.

- Départ de Mr CAMPEDEL : il a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1er juillet 2017.

- Une publicité va être mise en place pour la location de la salle des fêtes : Affaire à suivre.

- Compteur Linky : Mr le Maire informe qu'il a reçu un courrier en recommandé concernant les compteurs Linky. Il précise qu'il ne peut en aucun cas faire valoir son pouvoir de Police (décision rendue par le Conseil d'Etat).

- Coupe de bois : L'ONF a publié sur son journal de vente une coupe de bois avec une mise à prix de 2000€. Les travaux de voirie pour accéder à cette coupe de bois seront à la charge de l'acheteur : Affaire à suivre.

- Opération Grands Sites de France : La Communauté de Communes a souhaité obtenir deux noms de volontaires, ne faisant pas partie du Conseil Municipal, afin de participer à l'opération. Les noms de Mmes Maud VERGELHINO et Maryse BRU ont été proposés. Les personnes seront averties et nous feront part de leur décision.

- Mr le Maire propose au Conseil Municipal de réaliser une convention avec les services techniques de la Communauté de Communes pour aménager et valoriser le site de Morenci (nettoyage et installation d'une table de pique nique). Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité et charge Mr le Maire de faire les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

Fin de la séance 20h40.